

**Dépannage, remorquage,
amarrage, grutage**

7 Dépannage, remorquage, amarrage, grutage

7.1 Dépannage, remorquage, amarrage

7.1.1 Dépannage/remorquage du chargeur télescopique en cas de panne de moteur ou de l'entraînement



ATTENTION

Ne pas remorquer le chargeur télescopique. Tout essai de remorquage entraîne des dommages.



DANGER

Protéger l'emplacement de dépannage sur voies publiques.



REMARQUE

- Le remorquage n'est admis que pour débarrasser un emplacement d'intervention ou pour libérer une route.
- Les travaux de préparation au remorquage sont fonction si le moteur est tombé en panne, rendant ainsi inutilisable l'ensemble de l'installation hydraulique ou si seul l'entraînement est tombé en panne et que le moteur puisse entraîner l'installation hydraulique restante.

7.1.1.1 Remorquage de la chargeuse télescopique en cas de panne de moteur

(1) Actionner l'interrupteur à bascule des feux de détresse (4-11/4).

(2) Replier entièrement le télescope (4-13/5).

(3) Bloquer les deux roues de l'essieu avant (si nécessaire) dans les deux directions pour empêcher que le véhicule ne se mette à rouler accidentellement.

(4) Amener le commutateur de marche (4-13/3) en position « 0 ».



REMARQUE

Les travaux de préparation des points (6), (7), (13) et (15) ne doivent être effectués que si le lieu de dépannage **ne** se trouve **pas** dans une zone de circulation publique :

(5) Commuter le levier de renvoi de direction en position « direction par roues arrière » (chapitre 5.5).

(6) Desserrer le frein de parking (4-14/2).

(7) Couvrir la lame et les dents du godet avec le capot de protection (5-4/flèche).

(8) Enfoncer la fiche de protection du godet dans la prise (5-5/flèche).

(9) Pousser le distributeur pour l'hydraulique de travail (4-12/1) au-delà de son point de poussée jusqu'à sa première position (position flottante).

(10) Enclencher l'allumage (4-12/5).

(11) À l'aide d'un appareil de levage approprié, par ex. avec une deuxième chargeuse télescopique avec godet monté, soulever le bras télescopique de la chargeuse télescopique à remorquer de sorte qu'un appui mécanique du bras puisse être inséré sur la machine à remorquer (7-1).



REMARQUE

- Si la machine est en panne depuis une durée prolongée, les conduites hydrauliques doivent être détachées des vérins de levage avant l'accrochage de l'appareil de levage. Recueillir l'huile hydraulique s'échappant pendant cette opération dans un réservoir récepteur d'huile suffisamment grand.
- Une fois le processus de remorquage effectué, les vérins de levage doivent être remplis d'huile hydraulique et l'air doit y être évacué en levant et en abaissant plusieurs fois de suite le bras télescopique.

(12) Etayer le bras télescopique mécaniquement [par ex. en insérant l'appui du bras télescopique (installation optionnelle) (1-1/flèche)] et descendre le bras télescopique jusqu'à l'appui du bras télescopique.

(13) Actionner l'interrupteur à bascule déconnexion commande pilote (4-12/2) « **vers le haut** ».

(14) Amener le distributeur de l'hydraulique de travail (4-12/1) dans sa position initiale.

(15) Bloquer le dispositif de pivotement en plaçant la cale dans le blocage pivotant (1-3/flèche).

(16) Amener la barre de remorquage au véhicule à remorquer (7-2/flèche) et au véhicule tracteur.



ATTENTION

La machine ne dispose à l'avant ni d'accouplement de manœuvre ni d'accouplement de remorquage, pour cette raison elle ne doit être remorquée que vers l'arrière.

(17) Avant le remorquage, placer la transmission hydrostatique sur la position „libre circulation“. À ces fins, il faut dévisser la soupape à deux voies (7-3/1) à l'aide d'une vis à six pans creux (clé de 8) vers la gauche jusqu'en butée (7-3/2).



REMARQUE

- Une fois le processus de remorquage effectué, remettre la soupape à deux voies (7-3/1).
- L'organe de translation se trouve sur le côté gauche de l'appareil dans le compartiment du moteur.



Fig. 7-1



Fig. 7-2

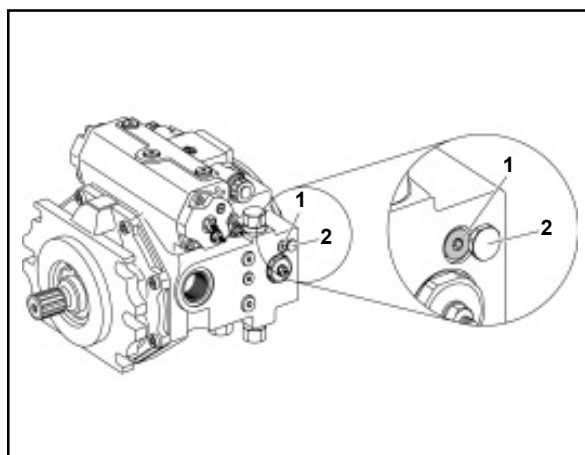


Fig. 7-3

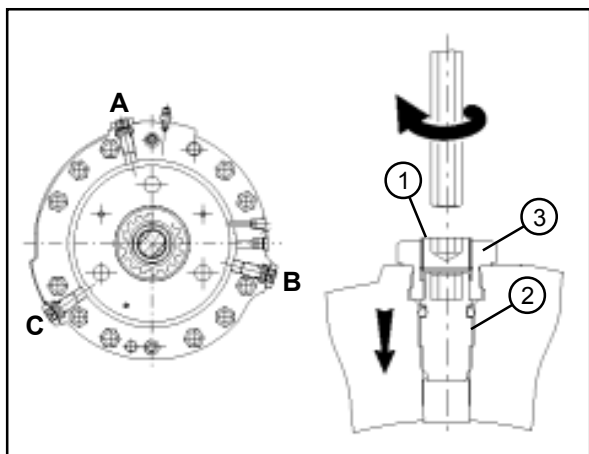


Fig. 7-4

(18) Desserrer l'accumulateur à ressort.

- Desserrer des deux côtés de l'essieu les vis de serrage (7-4/1).
- Dans l'ordre (A, B, C), visser d'un $\frac{1}{2}$ tour les vis de réglage (7-4/2) pour desserrer le frein, jusqu'à ce que le moment de résistance se réduise considérablement (en tout jusqu'à 4 à 5 tours).
- Resserrer des deux côtés de l'essieu les vis de serrage (7-4/1).



ATTENTION

- La vis de butée (7-4/3) ne doit pas être déplacée pendant la totalité du processus de réglage.
- Le desserrage ultérieur des vis de réglage (7-4/2) doit être effectué également comme le vissage de manière synchrone, c'est-à-dire que lors du dévissage des vis d'un $\frac{1}{2}$ tour, le processus de desserrage doit être répété de manière synchrone pour les trois vis, afin d'empêcher un coincement ou un dérapage.
- Effectuer le desserrage de l'accumulateur à ressort à gauche et à droite du corps de l'essieu et séparément l'un de l'autre.

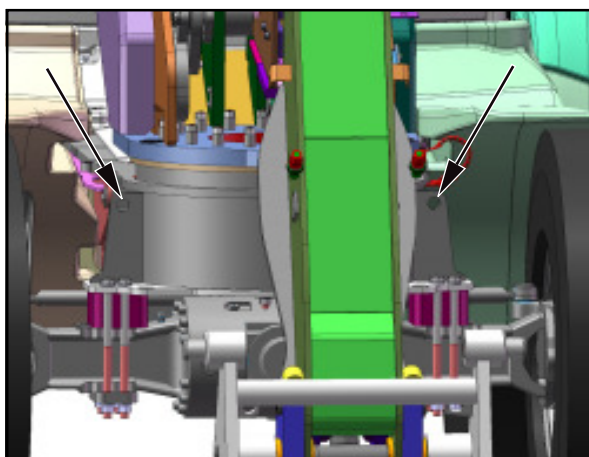


Fig. 7-5

(19) Désenclencher l'allumage (4-12/5).

(20) Retirer les cales.



DANGER

- Si le moteur est en panne, les forces de braquage sont plus importantes.
- Remorquer le véhicule à une vitesse extrêmement réduite (2 km/h).
- La distance de remorquage ne doit pas dépasser 1 km.
- Pour des distances plus longues, le véhicule en panne doit être remorqué par un service de dépannage (points d'amarrage voir 7-5/flèches, 7-6/1 et 7-6/2).
- La charge autorisée maximale de l'accouplement de manœuvre et de remorquage arrière (7-6/1) est de 8,0 t horizontalement dans le sens de la longueur.
- La charge maximale autorisée pour des points d'amarrage/de prise en charge (7-5/flèches et 7-6/2) est de 2,0 t pour un angle de 45° présumé.

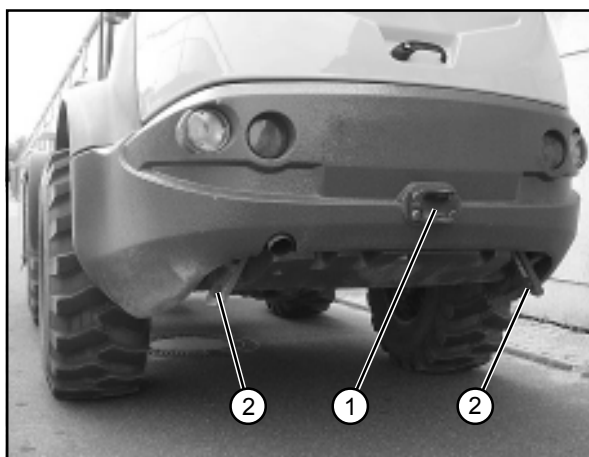


Fig. 7-6

7.1.1.2 Remorquage de la chargeuse télescopique en cas de panne de l'organe de translation

- (1) Actionner l'interrupteur à bascule des feux de détresse (4-11/4).
- (2) Replier entièrement le télescope (4-13/5).
- (3) Amener le commutateur de marche (4-13/3) en position « 0 ».



REMARQUE

Les travaux de préparation des points (6), (7), (9) et (10) ne doivent être effectués que si le lieu de dépannage **ne** se trouve **pas** dans une zone de circulation publique :

- (4) Serrer le frein de parking (4-14/2).
- (5) Commuter le levier de renvoi de direction en position « direction par roues arrière » (chapitre 5.5).



ATTENTION

Si l'emplacement de dépannage se situe dans une pente, en plus du frein de parking, les deux roues de l'essieu AV doivent être bloquées par des cales sur le côté de la descente afin d'éviter tout roulement libre.

- (6) Couvrir la lame et les dents du godet avec le capot de protection (5-4/flèche).
- (7) Enfoncer la fiche de protection du godet dans la prise (5-5/flèche).
- (8) Relever le bras télescopique et l'étayer mécaniquement [par ex. en insérant l'appui du bras télescopique (installation optionnelle) (1-1/flèche)] et descendre le bras télescopique jusqu'à l'appui du bras télescopique.
- (9) Actionner l'interrupteur à bascule déconnexion commande pilote (4-12/2) « **vers le haut** ».
- (10) Bloquer le dispositif de pivotement en plaçant la cale dans le blocage pivotant (1-3/flèche).
- (11) Amener la barre de remorquage au véhicule à remorquer (7-2/flèche) et au véhicule tracteur.



ATTENTION

La machine ne dispose à l'avant ni d'accouplement de manœuvre ni d'accouplement de remorquage, pour cette raison elle ne doit être remorquée que vers l'arrière.

- (12) Avant le remorquage, placer la transmission hydrostatique sur la position „libre circulation“. A ces fins, il faut dévisser la soupape à deux voies (7-3/1) à l'aide d'une vis à six pans creux (clé de 8) vers la gauche jusqu'en butée (7-3/2).



REMARQUE

- Une fois le processus de remorquage effectué, remettre la soupape à deux voies (7-3/1).
- L'organe de translation se trouve sur le côté gauche de l'appareil dans le compartiment du moteur.

7 Dépannage, remorquage, amarrage, grutage

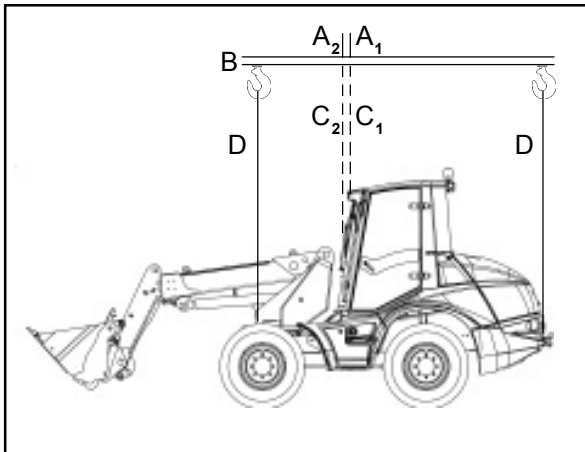


Fig. 7-7

- (13) Le cas échéant, enlever les cales.
(14) Desserrer le frein de parking (4-14/2).



DANGER

- Remorquer le véhicule à vitesse extrêmement réduite (2 km/h) lorsque le moteur tourne.
- La distance de remorquage ne doit pas dépasser 1 km.
- Pour des distances plus longues, le véhicule en panne doit être remorqué par un service de dépannage (points d'amarrage voir 7-5/flèches, et 7-6/2).



REMARQUE

Pour la charge maxi autorisée des points d'amarrage et de prise de charge voir 7-4.

7.2 Grutage

Le véhicule à gruter doit être préparé comme suit :

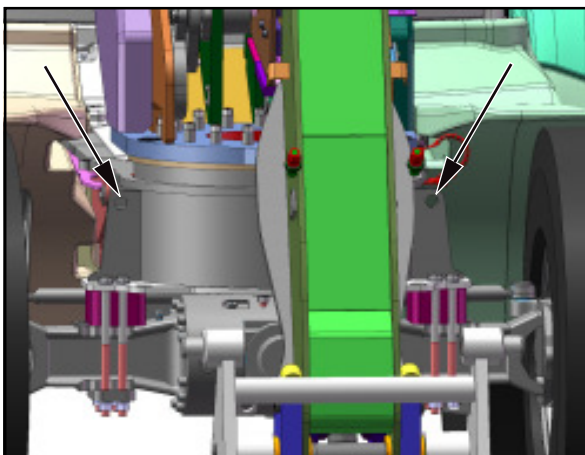


Fig. 7-8

- (1) Amener le commutateur de marche (4-13/3) en position « 0 ».
- (2) Replier entièrement le télescope (4-13/5).
- (3) Enclencher le rapport « Alpha maxi » (4-13/1).
- (4) Serrer le frein de parking (4-14/2).
- (5) Soulever ou descendre le bras télescopique de telle sorte que son point le plus bas ou le point le plus bas du godet soit au moins à 30 cm au-dessus de la chaussée (5-4).
- (6) Actionner l'interrupteur à bascule déconnexion commande pilote (4-12/2) « vers le haut ».
- (7) Bloquer le dispositif de pivotement en plaçant la cale dans le blocage pivotant (1-3/flèche).
- (8) Fermer les portes.
- (9) Plier le rétroviseur extérieur vers l'intérieur.



ATTENTION

Respecter particulièrement les points suivants lors du grutage, fig. 7-7 :

- Le point de levage (A₁ - véhicule sans godet standard, - ou A₂ - engin avec godet standard) du moyen de levage (B) doit être exactement à la verticale du centre de gravité (C₁ ou C₂) du véhicule, de manière à ce que le dispositif de prise de charge soit à l'horizontale au-dessus de l'axe longitudinal de l'engin.
- Les points d'attache (D) doivent être à la verticale des points de levage de l'engin (7-8/flèches et 7-9/flèches).



Fig. 7-9



DANGER

Les élingues doivent tolérer une résistance de traction d'au moins 3,0 t.